



APPEL A CANDIDATURE / PROMOTION (2026-2027)

Master 2-ès Sciences Agronomiques

Spécialité : Foresterie et Gestion des Ressources Naturelles

1 - OBJECTIF DE LA FORMATION

- Renforcer les compétences dans la gestion des écosystèmes naturels et de leurs ressources dans un contexte de changement climatique

2- COMPETENCE A ACQUERIR

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer les ressources forestières, agroforestières, et aquatiques
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes et projets de gestion des ressources naturelles
- Concevoir et mettre en œuvre les plans d'aménagements et de gestion des ressources, forestières, agroforestières et aquatiques ;
- Analyser et proposer des plans de gestion des risques climatiques
- Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies en matière de gestion des ressources naturelles et environnementales.

3- DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée** : 12 mois
- **Organisation** : la formation sera sous forme de cours théoriques, travaux pratiques, travaux dirigés, travaux personnels et sorties

4 - PROGRAMME

SEMESTRE 1 : 30 crédits

- **UE1** : Connaissance des Ressources Forestières
- **UE2** : Politiques et Législation Environnementales
- **UE3** : Aménagement des Ressources
- **UE4** : Productions Forestière et Halieutiques
- **UE5** : Bio-agresseurs des forêts
- **UE6** : Gestion des Risques Naturels
- **UE7** : Economie de l'Environnement
- **UE8** : Méthodologie et Séminaires

SEMESTRE 2 : 30 crédits

- Stage et Soutenance de Mémoire de fin d'Etudes

5 - CRITERES D'ADMISSION

Ce Master 2 est ouvert aux apprenants :

- Ayant validé les semestres de Master 1 ès-Sciences Agronomiques, Sciences de l'environnement ou équivalent ;
- Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles (Option Eaux et Forêts).

Cette formation est aussi ouverte aux cadres en situation professionnelle, respectant les critères ci-dessus.

La sélection se fait sur la base de la qualité du dossier. L'admission sera validée par la Commission Pédagogique.

6 - COMPOSITION DU DOSSIER

- Une demande manuscrite adressée au Doyen ;
- Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Un certificat de nationalité ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes ;
- Un relevé officiel des notes de Master 1 ;
- Deux (2) photos d'identité ;
- Deux (2) lettres de recommandation ;
- Frais d'étude du dossier (10 000 FCFA)

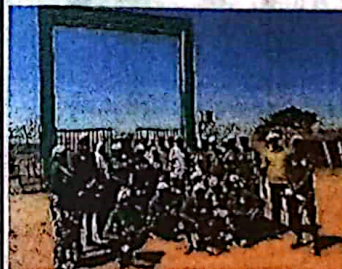
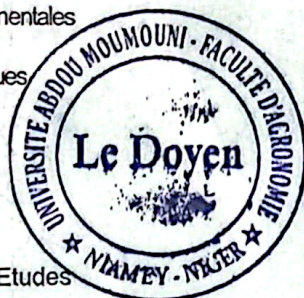
NB. Pour les professionnels : joindre au dossier un accord écrit de l'employeur ou de l'organisme/personne prenant en charge les frais d'études.

7 - CORPS PROFESSORAL

- M. MAHAMANE Larwanou, Professeur Titulaire, UAM – Niger
- Mme YAYE Aissetou DRAME, Professeur Titulaire, UAM – Niger
- M. AWAISS Aboubacar, Maître de Conférences, UAM – Niger
- M. ADAMOUM M. Moustapha, Professeur Titulaire, UAM – Niger
- M. DAN GUIMBO Iro, Professeur Titulaire, UAM – Niger
- M. INOUSSA Maman Maârouhi, Professeur Titulaire, UAM – Niger
- M. MASSAOUDOU Moussa, Maître de Recherche, UDD - Niger
- M. AMANI Abdou, Maître de Recherche, INRAN – Niger
- M. RABIOU Habou, Maître de Conférences, UHS - Niger
- M. BOUBACAR LAOUGE Zakari, Maître-Assistant, UAM - Niger
- M. SAIDOU Salifou, Université Djibo Hamani de Tahoua

8 - FRAIS DE FORMATION (hors frais d'inscription)

- Etudiant nigérien - boursier : 500 000 F CFA
- Non boursier : 750 000 F CFA
- ONG, Projets et autres : 1 000 000 F CFA



Date limite de dépôt des dossiers : 15 novembre 2026

CONTACT

Dépôt des dossiers : Décanat de la Faculté d'Agronomie /UAM de Niamey
BP 10960 (Niamey - Niger) - Tél. : (227) 20 31 52 37 - Fax : (227) 20 31 66 12 - E-mail : fagronomie@gmail.com